

Offre d'emploi

Inspecteur/Inspectrice en urbanisme et environnement

**Poste permanent
37.5 heures par semaine**

Sous l'autorité de la directrice du service de l'Urbanisme et du Patrimoine, la personne retenue épaulera notre équipe dans l'émission des permis et certificats ainsi que dans le traitement des demandes de dérogations mineures, le suivi des dossiers à la CPTAQ, le suivi des PIIA, des dossiers en patrimoine et des plaintes. Elle aura également à s'assurer de l'application et le respect de la réglementation de la Ville et de celle d'autres instances (ex. : MELCC, MAPAQ, etc.) en réalisant régulièrement des inspections sur le terrain. Elle participera à la préparation et la tenue des séances du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) et agira comme personne-ressource auprès des citoyens lors des demandes d'information, de permis ou autres requêtes.

Comment postuler?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le 5 février 2024 à 16h avec la mention « Inspecteur/Inspectrice en urbanisme et environnement » à :

Ville de Baie-Saint-Paul
Mme Joëlle Delarosbyl
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 3G1
Courriel : joelledelarosbyl@baiesaintpaul.com

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Baie-Saint-Paul applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.



Conditions de travail et avantages

- L'horaire de travail est du lundi au vendredi;
- Taux horaire variant entre 32,38\$ et 35,97\$ de l'heure selon l'expérience du candidat;
- Régime de retraite avec participation de l'employeur;
- Assurances collectives;
- 13 jours fériés payés;
- Banque de congés rémunérés (5 mobiles, 11 maladies, 2 familial);
- Programme d'aide aux employés;
- Et bien d'autres avantages!

Exigences

- Détenir une formation collégiale pertinente (aménagement, inspection et bâtiment) ou connexe ainsi que deux années d'expérience dans des fonctions semblables (considéré comme un atout);
- Posséder une connaissance appropriée des lois sur l'aménagement et l'urbanisme, sur la protection du territoire et des activités agricoles, ainsi que sur la qualité de l'environnement;
- Posséder des notions en patrimoine, paysage, architecture et autres (Code du bâtiment, etc);
- Démontrer un bon esprit d'analyse, de l'autonomie ainsi qu'un sens des responsabilités et de l'organisation;
- Démontrer de bonnes habiletés en communication (verbale et écrite), un souci pour la clientèle et des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Être familier avec la suite Office et préférablement, connaître d'autres applications informatiques en géomatique, cartographie et émission de permis (PG Solution);
- Posséder un permis de conduire valide;
- La connaissance du territoire est un atout.